Le process VAE au Cnam BFC

L'**A**ccueil, l'**I**nformation, l'**O**rientation et l'**A**ccompagnement sont les préalables à toute inscription vers un diplôme du Cnam. Tout personnel permanent du Cnam BFC peut être amené à fournir des informations et conseils de premier niveau, permettant d'orienter au mieux les prospects et futurs inscrits.
Concernant la validation d'acquis, le Cnam BFC ne pourra accompagner le candidat que si le diplôme visé concerne un diplôme du Cnam. La liste des diplômes et certifications éligibles à la VAE sont disponibles sur le site de France Compétences ou sur le site national du Cnam.
Ce document détaille le process et les étapes-clés. Vous pouvez également vous appuyer sur notre site internet, dont les dates sont actualisées chaque année : page web VAE.

1 Le candidat a un projet de validation d'acquis de l'expérience et s'informe sur le dispositif — gratuit

Sources d'informations utiles :

- Vae.gouv
- portail Cnam
- Cnam BFC

Durant cette phase d'orientation, le candidat :

- Identifie la certification qu'il vise
- S'inscrit sur la plateforme VAE du Cnam
- Un courriel de contact en cas de besoin :

div@

bfc_vae@lecnam.net

Chargé d'information : il accueille, informe et oriente le candidat dans son projet de formation et de validation d'acquis. La démarche d'information est collective.

58-71-89	25-70-90	21-39
Emilie	Marie-Laure	Marine

Le process VAE au Cnam BFC

2

La recevabilité

Le candidat met en adéquation ses expériences et les compétences du diplôme

2h d'entretien*

250€

La phase de recevabilité, permet de :

- S'engager mutuellement dans une démarche d'accompagnement
- Détailler la démarche pédagogique de la VAE
- Etablir un calendrier d'accompagnement selon les disponibilités du candidat et du conseiller-accompagnateur
- Vérifier l'adéquation du parcours avec les exigences du diplôme et se positionner par rapport à la certification visée
- Compléter le document cerfa « Demande de recevabilité »
- S'informer et/ou s'inscrire dans une démarche de formation complémentaire

Ressources utiles :

Référentiel diplômes Cnam

Guide de recevabilité

Notice cerfa

Durant cette phase de recevabilité, le candidat :

- Motive son projet professionnel
- Complète et signe le formulaire cerfa

div@

Les documents d'engagement à l'issue de la phase de recevabilité :

Contrat d'engagement

Charte accompagnement

Planning d'entretiens

Devis

Chargé de recevabilité : il conseille et guide le candidat pour identifier les expériences concrètes en lien avec le diplôme visé.

58-71-89 Emilie

25-70-90 Marie-Laure

21-39 Marine

Le process VAE au Cnam BFC

3

L'accompagnement – rédaction du dossier

Le candidat liste, sélectionne et détaille ses expériences acquises selon un référentiel de compétences

20h d'entretiens*

Selon grille tarifaire

Chaque entretien d'accompagnement permet de :

- Evaluer le travail personnel fourni depuis l'entretien précédent
- Suivre l'avancement du dossier et redéfinir les attendus le cas échéant

Exemple de calendrier d'entretiens :

Thématique abordé	Compétences visées	Durée*
Méthodo	Acquérir des repères méthodologiques pour la rédaction du récit de l'expérience et de l'argumentaire Amorcer la rédaction de la motivation et la construction de l'expérience	4h
Réflexion, analyse	Sélectionner, à partir de l'analyse de son parcours, les expériences significatives Valider les expériences pertinentes par rapport au référentiel	6h
Rédaction	Développer ses repères méthodologiques à l'écriture d'un argumentaire, identifier des points d'amélioration par lectures croisées	8h30
Validation	Finaliser son rapport de validation d'acquis Présenter son projet professionnel et ses expériences devant un jury	1h30

Durant cette phase d'accompagnement, le candidat :

- Formalise et détaille ses expériences acquises
- Expose ses savoir-faire et méthodes au regard de la certification visée

Conseiller accompagnateur : il questionne et guide le candidat pour la rédaction de son dossier de validation d'acquis et la préparation de la soutenance

Emmanuelle **Jean-Noël** **Sandra**

* Les durées sont indicatives, en complément des heures de face à face avec l'accompagnateur, un travail personnel est attendu de la part du candidat